

Ethique, Bien-être et Droit du Cheval (Diplôme Universitaire)

RS1634 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212t, 212s, 212w
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les compétences validées sont mises en oeuvre dans tous types d'activités liés au cheval, du secteur privé ou public. Créé à l'initiative d'Axel Kahn, le DU Ethique, Bien-être et Droit du Cheval est un partenariat entre l'Université PARIS DESCARTES et le Haras de la Cense. Il certifie la capacité des personnes à analyser, prendre en compte et répondre aux attentes des clients, partenaires publics et privés ainsi qu'aux institutions, liées aux questions sociétales soulevées par l'utilisation du cheval.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DU s'attache à matérialiser la responsabilité morale de l'homme, confrontée au cheval. Les connaissances universitaires acquises permettent aux professionnels de la filière équine, de valoriser leurs savoir-faire. L'analyse des pratiques proposée par cette certification leur permet de répondre, avec pertinence, aux aspirations du grand public.

Le DU a pour objet de :

- Professionnaliser son activité
- Formuler des réponses aux questionnements actuels sur le bien-être du cheval
- Connaître le fonctionnement réglementaire et législatif qui régit les activités équestres au niveau national et européen
- Définir et promouvoir des bonnes pratiques professionnelles
- Valoriser les compétences acquises.
- Analyser ses propres pratiques au regard de principes éthiques.
- Communiquer un positionnement déontologique, à l'écrit et à l'oral.
- Elaborer une charte professionnelle en respectant des règles méthodologiques.
- Formuler des réponses adaptées à chaque public, dans le domaine du bien-être du cheval.
- Identifier, caractériser et diffuser des bonnes pratiques professionnelles, telles que le cadre réglementaire et législatif français et européen les définit.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le DU est accessible à toute personne titulaire du BACCALAUREAT ou d'une expérience professionnelle validée par la commission pédagogique.

Base légale

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1634/>